



PROTOCOLE NAISSANCE 2021 en IRISH COB et IRISH COB PART BRED

Le passage complet de notre base de données au SIRE est plus compliqué que prévu et a pris du retard. Nous avons donc des difficultés pour déclarer nos naissances par internet directement sur le site du SIRE. Afin de faciliter vos démarches, FIC met en place une procédure.

Vous avez un N° de saillie : DECLARER LA NAISSANCE DE VOTRE PRODUIT SUR LE SITE DU SIRE

Vous devez impérativement avoir un compte SIRE en tant que propriétaire /naisseur.

Connectez vous à votre compte et aller dans le carré « naissance »

Puis « déclarer une naissance »

Entrez votre n° de saillie puis le n° SIRE de votre jument. Laissez vous guider par les pavés qui suivent.

Au moment du choix de la race, plusieurs possibilités :

- 1- **la bonne classe dans le stud-book vous est proposée**, en fonction du statut des parents. Pour rappel, voici le tableau des codes du stud-book.

IRISH COB		Etalon	
		ELITE	NON Elite
Jument	ELITE	1A	2A
	NON Elite	1B	2B

IRISH COB PART BRED :
IC x ICPB : 3A
IC x Autre race : 3B
ICPB x Autre race : 3C

Dans ce cas, vous pouvez poursuivre votre déclaration, jusqu'au paiement final. Concernant la part financière reversée au stud-book, elle est fixe au SIRE. Mais le montant de celle-ci varie selon votre adhésion à France Irish Cob.

Si vous êtes adhérent à FIC, vous devez ensuite télécharger le document final de votre déclaration « attestation d'enregistrement d'une déclaration de naissance » et l'envoyer par mail à comptabilite@franceirishcob.com en joignant votre rib et votre n° d'adhérent pour le remboursement du trop versé.

- 2- **Le SIRE ne propose pas la classe dans laquelle doit être enregistré votre produit**, soit la classe est erronée, soit il ne vous propose que IC Part Bred alors que votre produit est IC.

- Validez la proposition de classe ou de race (surtout ne pas valider s'il ne propose que OC) et finalisez votre déclaration. Téléchargez le document « attestation de déclaration de naissance et envoyez ce document à cheptel@franceirishcob.com

La classe sera rectifiée par nos soins directement auprès du SIRE avant l'édition du passeport

- Concernant la part financière reversée au stud-book, elle est fixe au SIRE. Mais le montant de celle-ci varie selon votre adhésion à France Irish Cob. Si vous êtes adhérent à FIC, vous devez ensuite envoyer le document final de votre déclaration « attestation d'enregistrement d'une déclaration de naissance » par mail à comptabilite@franceirishcob.com en joignant votre RIB et votre n° d'adhérent pour le remboursement du trop versé.

3- **Le SIRE ne vous propose que OC**

Dans ce cas, arrêtez votre déclaration et envoyez un mail à cheptel@franceirishcob.com en indiquant le n° de saillie, le nom et le sire du père, le nom et le sire de la mère. Vous aurez un retour pour reprendre votre déclaration sur le site du SIRE à l'endroit où vous l'avez arrêtée.

DANS TOUS LES AUTRES CAS (saillie hors cadre, saillie étrangère, statut des parents inconnu...) contacter cheptel@franceirishcob.com en donnant impérativement un numéro de téléphone sur lequel vous êtes joignable.

Le document « attestation de déclaration de naissance » se trouve sur votre compte SIRE dans « naissances » puis « déclarer et gérer mes naissances »

Nous sommes vraiment désolés pour ce désagrément et espérons que tout cela va se simplifier dans l'avenir.

L'équipe de France Irish Cob.